Image not found or type unknown

Prevoyance au quel je cotise

Par **caty4**, le **09/01/2015** à **14:24**

bonjour

je voulez savoir en mars
2003 le medecin conseil ma reconnu un taux handicape je percois une rente pour cette reconnaissance maladie professionnel
de nouveaux en avril 2014 je suis reconnu pour une autre MP
la prevoyance qui doit m indemniser veut calculer mon indsemniter en se servant de ma rente qui na rien a voir avec cette nouvelle maladie prof
je voudrait savoir si il on droit
depuis le 22/12/2014 dernier jours de paiment de l organisme cpam
la releve se fait par la prevoyance et a se jours je n et rien percus de leur part
cordialement
MME MARTINS CATHERINE

Par **P.M.**, le **09/01/2015** à **16:45**

Bonjour,
Tout dépend comment se sert la prévoyance de votre pension précédente mais a priori, tous les revenus professionnels entrent en ligne de compte...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés